

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS partent des 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
 DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
 Trois mois..... 5 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Un an..... 16 fr.
 AUTRES DÉPARTEMENTS
 Trois mois..... 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance

Annonces... 25 c. la ligne
 Réclames... 50 c.

M. Havae, rue J.-J. Rousseau, 8
 MM. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se débarrasser

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à			
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	3 » 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 9 h. 30^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, le 28 Mars 1876

La Chambre des députés entre dans une voie mauvaise. Elle a ordonné une enquête sur trois élections, celles de MM. d'Ayguèsvives et Tron dans la Haute-Garonne ; celle de M. le comte de Mun, à Pontivy (Morbihan). En outre, elle a annulé l'élection de M. Aymé de la Chevrelière (Deux-Sèvres). Nous n'avons rien à dire et à critiquer, si la Chambre veut se montrer sévère contre les pratiques de l'administration, exerçant une pression abusive sur les élections ; mais ce que nous ne comprenons pas, c'est que, sous prétexte de cléricisme, on ne valide pas immédiatement le choix d'un homme tel que M. de Mun.

Nous avons constaté samedi, d'après le télégraphe, que l'impression avait été mauvaise dans l'opinion publique. En vérité, il ne pouvait en être autrement. La majorité de la Chambre serait bien aveugle si elle n'apercevait pas que le bonapartisme, repoussé par toute la nation intelligente et éclairée n'a d'autre chance que l'habileté avec laquelle il sait profiter des fautes de ses adversaires. Les républicains, plus que d'autres, ne doivent pas oublier que le bonapartisme guette la France, et que, malgré l'incarcération de Pie VII et la spoliation de Pie IX, les meneurs de l'impérialisme, persécuteurs de la Société de Saint Vincent-de-Paul, n'hésiteraient pas à se promener dans les rues, un cierge à la main, pour bien prouver au peuple chrétien leur dévotion profonde. Le passé, dans notre malheureux pays, ne nous laisse guères les leçons salutaires qu'il contient. Que la Chambre des députés se garde donc de favoriser un mouvement d'épouvante vers un régime qui s'annonce comme le sauveur de tous les bons principes, quoiqu'il n'ait jamais été que la parodie de l'ordre, de la religion et de l'autorité.

Si par malheur une lutte politique s'engageait entre l'Eglise et ses ennemis, nous savons à l'avance que l'Eglise ne serait pas vaincue, et que le dernier mot lui resterait infailliblement ; mais nous nous faisons un devoir d'indiquer les périls de cette lutte, et nous sommes heureux que le chef du ministère, M. Dufaure, en comprenant les dangers comme nous. M. Dufaure, en effet, a voté pour la validation de M. le comte de Mun. M. Ricard, étant sénateur, n'a pas pu voter, mais tous les journaux constatent qu'il a dit hautement que, s'il eût été député, son suffrage aurait été le même que celui de M. Dufaure. Voilà les révolutionnaires avec lesquels nous marchons, et avec lesquels nous espérons bien avoir raison des deux partis qui

perdraient à jamais la France s'ils pouvaient triompher : le radicalisme et l'empire, l'empire et le radicalisme.

Le Français publie un article très-sévère. La majorité de la Chambre des députés pourra y trouver plus d'un enseignement utile dont elle devrait bien profiter :

La gauche en prend vraiment bien à son aise quand elle a pour elle la majorité dans l'Assemblée. Lundi, elle annule rigoureusement l'élection de M. Malartre, auquel il manquait une voix pour être élu. Il fallait 8,548 suffrages, il n'en a eu que 8,547. M. Malartre est conservateur. Mardi, l'Assemblée valide l'élection de M. Bouteille. Il a eu 11 voix de plus que son adversaire, mais on a trouvé dans les urnes 21 bulletins de plus qu'il n'y avait eu d'électeurs à voter. N'importe; M. Bouteille est candidat du parti radical. Tout est saint aux saints. Jeudi, c'est le tour d'une élection de la Haute-Garonne. Il n'y a rien à relever contre M. d'Ayguèsvives, si ce n'est qu'il n'est pas radical; mais la majorité veut frapper le préfet de la Haute-Garonne, M. de Sandraas. Pour forcer la main à M. Ricard, le moyen n'est-il pas d'invalider l'élection ? Le bureau, à l'unanimité, sur l'examen des pièces et d'après l'étude attentive des faits, a déclaré que l'élection avait été régulière. Si le bureau, formé par le hasard et qui ne s'était pas fortuitement trouvé composé d'amis de M. d'Ayguèsvives, a jugé l'élection bonne, c'est qu'elle l'était, et plutôt trois fois qu'une. Qu'est-ce que cela fait ? M. Parsy, nommé rapporteur, défend sans énergie les conclusions du rapport. M. Floquet prend la parole. L'élection a eu lieu au second tour de scrutin, le 5 mars. Ce n'est pas seulement le préfet de M. Buffet qui est en cause, c'est celui de M. Dufaure. M. Floquet ne distingue pas. M. Dufaure ne vaut pas mieux que M. Buffet. Ce qu'il faut, c'est écarter un adversaire politique, c'est frapper un préfet homme d'ordre. A défaut de l'invalidation immédiate, M. Floquet demande l'enquête, et il l'obtient. Les députés qui faisaient partie du bureau qui avaient voté la validation disparaissent quand il s'agit de défendre leur opinion contre les exigences du député de l'extrême gauche. Le rapporteur se tait quand il devrait justifier son rapport attaqué.

Même scène à l'occasion de l'élection de M. Martenot, élu dans l'Yonne. Ce n'est plus M. Floquet, c'est M. Raspail qui attaque l'élection. Le bureau a conclu à la validation ; les griefs articulés lui ont paru parfaitement vains. Les certificats produits portent des signatures qui n'ont point été légalisées. Le témoin le plus sérieux, s'il y en avait un seul qui fût sérieux, serait un apprenti de quinze ans, employé dans une imprimerie. M. Raspail ne s'arrête pas devant de si mesquines considérations. Il attaque l'élection de M. Martenot, il attaque le préfet de l'Yonne, il attaque le ministère ; il injurie M. Buffet, absent, et personne de la gauche ne se lève pour arrêter cette diatribe et « flétrir, » au nom de l'Assemblée, les partis qui déclarent M. Buffet « flétri. » En vain M. Delacour proteste contre ces outrages qui vont frapper des absents. M. Georges Périn vient à la rescousse de M. Raspail ; il fait entre le ministère actuel et le ministère précédent une distinction blessante tout au moins pour M. Dufaure, collègue de M. Buffet dans le précédent cabinet. Les choses vont si loin que la majorité s'effraye enfin de la violence de ce qu'on lui propose et valide l'élection ; mais les conservateurs ne perdront rien pour attendre.

On propose et on vote l'enquête de M. Mun ; le 14^e bureau conclut à l'invalidation de M. Perrochel. Décidément nos nouveaux maîtres vont bien.

Les bureaux de la Chambre des députés ont nommé, à leur tour, la commission chargée d'examiner les propositions relatives à l'amnistie.

Deux commissaires seulement sur douze, se sont prononcés en faveur de l'amnistie. Ce résultat est meilleur que la discussion sur l'élection de Pontivy.

On lit dans le *Moniteur universel* :

Nous avons sous les yeux un journal rouge qui se publie à Bruxelles, — rouge, non pas seulement au figuré, car il est imprimé sur papier rouge, — et qui s'est donné pour mission de réhabiliter la Commune. Au dire de ce journal, les criminels du 18 mars, ne sont pas les insurgés, ce sont les membres du Gouvernement et les représentants de la France; les assassins, ce sont les soldats de l'ordre; les incendiaires, ce sont les « Versaillais. » Ils avouent, il est vrai, qu'ils ont brûlé les Tuileries, mais « c'était le repaire historique de la tyrannie; » ils conviennent qu'ils ont fusillé les généraux Clément Thomas et Lecomte; mais « Lecomte avait été pris la main dans le sang, » et pour Clément Thomas, « à sa trahison du jour s'ajoutait sa participation aux massacres de juin ; il avait vécu vingt-trois ans de trop. » Il aurait donc dû remercier ses bourreaux de ne l'avoir pas assassiné plus tôt.

Quant aux otages, les réfugiés de Bruxelles ont une non moins plaisante manière de se justifier. Qu'ont-ils fait périr en effet ? « Deux chanteurs de *Te Deum*, un sénateur de l'empire, un avocat, quelques jésuites, des gendarmes, des sergents de ville, » tous gens qui ne méritaient point de vivre, étant des ennemis et des exploités du peuple. Est-ce bien la peine de faire tant de bruit pour « une soixantaine de cadavres ! » Les troupes, en entrant dans Paris ont fait bien plus de victimes.

Les survivants de la Commune n'ont, du reste, qu'un regret : c'est d'avoir été trop généreux. Ah ! s'écrient-ils, si, au lendemain du 18 mars, quand nous étions les maîtres, « nous eussions fermé hermétiquement les portes de Paris ; si nous avions retenu prisonniers les généraux Martimpré, Chanzy, l'amiral Saisset et une foule de gros personnages ; si nous avions mis en arrestation dans les catacombes toute la cléricaille qui fomentait des troubles ; si nous avions parqué dans un égout les folliculaires à gages, les bêtes puantes et les mouchards du journalisme !... Paris muré renfermait alors au moins cinquante mille fonctionnaires de tout ordre, de tout rang, des propriétaires, des capitalistes, des manufacturiers, tous vrais otages par excellence. En cas de sédition. — ce qui était à souhaiter, — c'était, en champ clos, l'écrasement de la fleur versaillaise !... » Nous le disions bien, ces « convertis » de M. Raspail, ces « repentants » ne se repentent que d'une chose : de n'en avoir pas tué assez.

Ils n'ont qu'un désir, c'est de prendre leur revanche ; et ce charitable souhait éclate dans quelques vers sauvages que publie l'*Ami du peuple* et où la prosodie est aussi cruellement outragée que le bon sens et la morale publique :

..... Mais dans l'espace
 Un effroyable cri de guerre retentit ;
 La Révolution est debout et la race
 Des lâches exploités soudain s'anéantit.
 C'est le dernier combat, c'est la lutte dernière
 Du moderne Spartacus contre le Capital.
 En haillons et bras nus, sous la rouge bannière,
 Les soldats du Progrès attendent le signal.

Frappez ferme, frappez fort, frappez sans merci ;
 Prolétaires en lice !
 Hurlez, l'œil enflammé, la revanche. — Justice !
 Ils vous ont écrasés, écrasez-les aussi !

Certes, nous ne disons pas que tous ceux qui ont été condamnés par les conseils de guerre ou qui auraient plus ou moins mérité de l'être soient animés de cette même rage et de cette soif même de vengeance. Mais il nous suffit qu'il y ait parmi eux, comme le prouvent, non-seulement le langage de l'*Ami du peuple*, mais les toasts qui ont été portés ces jours-ci dans les banquets socialistes de Londres, de Berne et de Lausanne — un certain nombre de bêtes féroces, qui, si nous les amnistions, ne nous amnistieraient pas, pour que nous ayons le droit de demander qu'on ne les rappelle pas tous en masse, et que, s'il doit être pris une mesure de clémence, elle profite seulement aux repentants et aux convertis.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 24 mars.

Avant de donner le résumé du discours de M. le comte de Mun, nous empruntons au journal protestant le *Temps* la silhouette de ce jeune et vaillant apôtre et soldat.

La physionomie de l'orateur est des plus sympathiques : une physionomie fine, expressive, éclairée par des yeux pénétrants, une tenue fière, un peu hautaine mais sans provocation ; le geste d'une sobriété extrême mais soulignant nettement la parole. La voix est chaude, bien timbrée ; dès les premiers mots, M. de Mun a conquis non-seulement l'attention mais la sympathie de l'auditoire. La gauche ne dissimulait pas le plaisir qu'elle éprouvait d'avoir affaire à un adversaire aussi franc et aussi résolu. Dédaigneux de la chicane et des artifices de procédure, M. de Mun a pris, comme on dit vulgairement, « le taureau par les cornes. » Il s'est posé en champion intraitable de la pure doctrine ultramontaine ; il a mis de côté toute atténuation, tout compromis. La sincérité ; tel est, en effet, le trait distinctif de l'éloquence de M. de Mun ; on sentait sous chacune de ses paroles le désir ardent non de se disculper, mais de montrer à ses adversaires que ses convictions sont de celles qui ne peuvent pas fléchir, parce qu'elles puisent leur origine dans le plus profond de sa conscience de croyant.

Voici le discours de M. de Mun, d'après le compte-rendu analytique officiel :

Messieurs, je viens répondre au rapport que vous avez entendu hier, et j'espère vous prouver que les conclusions en sont mal fondées.

La protestation qui a été produite n'est pas le fruit d'un élan spontané ; elle a été déposée huit jours après l'élection par un candidat évincé dès le premier tour de scrutin.

Je ne reviendrai pas non plus sur les faits parlementaires qui ont été relevés ; je me bornerai à prendre acte de cette déclaration du rapport, que les faits allégués sont presque tous d'ordre général, que pas un seul ne peut être imputé. Quant à la fausse nouvelle du désistement de M. l'abbé Cadoret, répandue dans les derniers jours qui ont précédé le 2^e tour de scrutin, je réponds d'abord que cette nouvelle n'a été répandue que dans une seule commune où M. l'abbé Cadoret n'a eu que quatre voix de moins qu'au 1^{er} tour.

Le bruit d'ailleurs ne peut-il pas se rattacher aux efforts faits par quelques personnes pour amener, au 2^e tour, un rapprochement entre les candidats

du parti monarchique?

Quoi qu'il en soit, la nouvelle a été démentie par les mêmes journaux qui l'avaient propagée, et personne, dans l'arrondissement de Pontivy, n'a pu supposer que M. l'abbé Cadoret eût cessé de prendre part à la lutte électorale.

J'ai hâte d'arriver aux faits de pression cléricale. Ces faits se réduisent à une lettre écrite par Mgr l'évêque de Vannes, à une lettre de Mgr l'archevêque de Paris, et à la décoration dont il a plu au souverain pontife de m'honorer au cours de la lutte électorale.

Le rapport a vu là la trame d'une vraie conspiration cléricale qui menace la sécurité de l'Etat et que cette Chambre doit percer à jour.

C'est élargir singulièrement le terrain du débat; mais je n'hésite pas à suivre M. le rapporteur.

Dans quelles conditions s'est produite la lettre de Mgr l'évêque de Vannes? Est-ce au premier tour de scrutin? Non.

Au premier tour, trois candidats sont en présence, et l'évêque n'adresse qu'une seule lettre pastorale au clergé de son diocèse, pour lui recommander de ne pas intervenir dans la lutte électorale.

Au deuxième tour, la situation est changée; il ne reste plus en présence que deux candidats: un prêtre et celui qu'on a appelé un soldat de l'église catholique.

Dès lors, ne sentez-vous pas que la responsabilité de l'évêque était engagée? Du moment qu'un prêtre, revêtu de la robe sacerdotale, parcourait les communes en sollicitant les suffrages de la population, n'était-il pas naturel qu'on supposât qu'il était le candidat de l'évêché?

En intervenant, Mgr l'évêque s'est contenté de dire: M. l'abbé Cadoret n'est pas mon candidat.

Quant aux raisons qui ont déterminé cette intervention, il y a là une question purement ecclésiastique, où la Chambre n'a pas à pénétrer.

Il est vrai que l'évêque de Vannes a ajouté dans sa lettre une déclaration sympathique accentuée en ma faveur; on le lui reproche. Je crois qu'on n'a pas ce droit; l'évêque en agissant ainsi, n'a fait qu'un acte de personne publique.

Un évêque n'est pas un fonctionnaire (Interruptions à gauche); vous ne ferez jamais qu'un homme revêtu d'un caractère sacré soit seulement un fonctionnaire. (Mouvements divers.)

Du moment que l'évêque a jugé qu'il avait le devoir d'intervenir, il en avait le droit. (Interruptions à gauche.)

Je m'étonne de voir se produire des marques d'improbation sur des bancs de la Chambre, où l'on sait que M. Gambetta est intervenu en faveur d'un candidat dans un des arrondissements de Paris. (Bruit et rires à gauche.) Pourquoi l'évêque n'aurait-il pas le même droit? (Très bien! très bien! à droite.)

Vous nous avez trop souvent vanté la discipline de votre parti, pour que je puisse douter que l'intervention de M. Gambetta n'ait pas été décisive.

Quant à la lettre de Mgr l'archevêque de Paris, elle n'a paru que le jour même du scrutin, le 3 mars; elle n'a donc pu exercer aucune influence sur l'élection.

On a parlé encore d'une décoration que le souverain pontife a daigné m'adresser; on a rappelé que j'avais écrit une lettre dans laquelle je me félicitais d'une marque d'approbation qui m'était donnée en face d'une population chrétienne. (Très bien! très bien! à droite.)

On dit que j'ai été le candidat officiel de Rome; est-ce bien à vous de parler ainsi, alors qu'aujourd'hui encore, sur les murs de Paris, on peut lire des affiches de Garibaldi, recommandant ses candidats officiels? (Très bien! très bien! à droite.)

J'arrive au principal grief, la participation active du clergé qui, dit-on, a patronné ma candidature, même en chaire.

On a parlé de sermons faits en ma faveur. J'affirme que, dans aucun sermon, mon nom n'a été prononcé. Quant aux autres actes, j'affirme qu'en les faisant, les membres du clergé étaient absolument dans leur droit. (Réclamations à gauche.)

Les membres du clergé, dit-on, sont salariés par l'Etat, ils n'ont pas le droit de prendre parti dans la lutte électorale. Je répète ce que j'ai dit déjà pour l'évêque de Vannes; vous ne ferez pas, parce que vous leur donnez un salaire qui n'est après tout qu'une indemnité, que les prêtres soient des fonctionnaires. (Nouvelles interruptions.)

J'en ai fini avec les faits particuliers. J'arrive aux conclusions du bureau.

L'enquête? mais elle est faite, et je vais aider à la compléter.

Oui, j'ai été hautement patronné par Mgr l'évêque de Vannes, et, sans ce patronage, je n'aurais pas accepté la candidature. Oui, j'ai été accueilli avec faveur par le clergé morbihanais; oui, on a fait effort pour me faire réussir; mais on n'a rien fait de naturel et de légitime. Naturel, car je me présentais comme candidat catholique; légitime, car je m'engageais à défendre la religion menacée. (Réclamations à gauche. — Très bien! à droite.)

Si vous dites que la religion n'est pas menacée, je rappellerai les paroles prononcées à Lille, le 6 février, par M. Gambetta: « La France entend rester toujours la nation du libre examen et de la pensée. » (Applaudissements prolongés à gauche.)... ces paroles prononcées à Lyon: « La France toute en-

tière a voulu refouler l'esprit cléricale. » (Nouveaux applaudissements à gauche.)

Je rappellerai enfin que, dans toute cette lutte électorale, on a partout répété ce cri de guerre contre les catholiques. (Réclamations à gauche.)

Eh bien! les catholiques ont relevé le gant; voilà pourquoi je suis devant vous, voilà ce que l'enquête pourrait vous révéler. Elle vous montrerait les catholiques unis pour s'opposer à l'avènement de cette libre pensée que vous proclamez déjà. (Très bien! très bien! à droite. — Bruit à gauche.) Les populations chrétiennes ne veulent pas laisser attenter à leur foi.

Je vous épargne par mes aveux la peine d'une plus longue enquête. Si vous refusez aux catholiques le droit de se poser en champions de la religion menacée, invalidez l'élection.

En ordonnant une enquête, vous feriez supposer que vous voulez faire surgir un scandale religieux; car l'enquête est dirigée non pas seulement contre une élection, mais contre ce que vous appelez les agissements du clergé en matière électorale.

Quand on veut rassurer, on n'emploie pas des moyens de nature à troubler. Ils ne donneraient pas un fondement solide à un gouvernement qui commence; l'enquête ne serait qu'une œuvre de passion.

Je repousse donc l'enquête et je vous demande de vous prononcer nettement pour ou contre mon élection. (Applaudissements à droite.)

Le débat a continué entre MM. Brisson, Keller et Gambetta puis la Chambre a repoussé la validation qui a d'abord été mise aux voix. L'enquête est votée finalement par 307 voix contre 169.

Séance du 25 mars.

M. René Brice lit son rapport sur l'élection de M. Aymé de la Chevrière dans les Deux-Sèvres.

Durant deux heures, il a occupé la tribune sans éclat, comme sans grande clarté, pour parler de petits faits, de petits incidents, qui auraient fait sourire, si l'on avait écouté.

La Chambre n'en a pas moins invalidé l'élection de M. Aymé de la Chevrière.

La gauche est convaincue sans doute, qu'elle a fait œuvre pie; mais le public qui se gardera de lire le rapport de M. René Brice, ne retiendra qu'une chose, c'est que le député dont l'élection vient d'être cassée, faisait partie de la majorité du 24 mai, et il se demandera s'il faut voir là vraiment un acte de justice ou de représailles.

Encore, dans cette élection, on peut dire que la longueur même du rapport semblait indiquer quelque semblant de preuve, mais quelle raison invoquer pour justifier l'enquête demandée dans une autre élection, celle de la Réole?

M. Cherpin n'a pas tenu longtemps l'auditoire: naïvement il a avoué qu'il n'avait aucun fait grave à articuler. « Messieurs, a-t-il dit en substance, le candidat évincé, M. Caduc a été entendu trois ou quatre fois par nous, il ne nous a apporté aucune preuve. Il nous a affirmé il est vrai, qu'un maire de l'ordre moral en apprenant le succès de M. Mitchell avait promis « de se griser le lendemain. » Mais il n'a pu fournir la preuve même de cette grave allégation. Aussi vient-il demander une enquête! »

La Chambre a remis à lundi pour statuer sur l'élection de la Réole; nous souhaitons que M. Mitchell soit admis, et que la grande majorité de la Chambre proteste contre les conclusions du bureau.

Il n'est que temps de réagir et d'arrêter sur cette pente fatale la majorité, qui se montre intolérante et passionnée.

Revue des Journaux

Moniteur universel.

M. Pascal, ex-préfet de la Gironde, vient d'adresser au ministère de l'intérieur une lettre qui justifie amplement, selon nous, la destitution dont ce fonctionnaire a été l'objet. La thèse de M. Pascal consiste à prétendre que son administration a été avant tout conservatrice, et qu'elle a cherché des alliances et des sympathies, jusque dans les rangs des adversaires de la Constitution afin de ne pas livrer le département de la Gironde au radicalisme.

Cette politique nous a toujours paru irrégulière et dangereuse, et ce n'est pas la faute de M. Pascal si elle n'a pas abouti à des résultats plus mauvais que ceux qui sont sortis des dernières élections générales. On fait la République, et le lendemain du vote qui la consacre, on se retourne violemment contre elle, au nom des principes conservateurs. On va plus loin: on préfère à des constitutionnels très-modérés, très-sages, des adversaires bruyants de la Constitution, les hommes qui demandent l'appel au peuple, et qui, dans l'impatience de leurs illusions, ne se sont jamais beaucoup préoccupés du pouvoir du maréchal de Mac-Mahon. Et on

appelle cela la politique conservatrice!

En vérité, le parti conservateur n'a pas de chances avec M. Pascal. Vers le mois d'août 1871, ce parti vivait sur la foi du pacte de Bordeaux, cherchant à se reconstituer, et à prendre sur le pays l'autorité que les événements de la guerre et de la Commune avaient justement fait perdre à l'empire et aux républicains avancés. Mais, dès ce moment, M. Pascal voyait plus haut et plus loin. Il faisait des discours à Nantes, il écrivait même de petites lettres, destinées d'ailleurs à la publicité, où la République était représentée comme le seul gouvernement possible, sous la direction de M. Thiers. Nous autres, à ce moment, nous trouvions bien que M. Pascal était un peu pressé; mais on nous répondait que nous pouvions sans scrupule nous embarquer avec ce pilote de génie, qui avait plus de coup d'œil et d'expérience politique que les simples mortels.

Après beaucoup de péripéties et de difficultés, les vœux de M. Pascal ont été comblés; la République, qu'il appelait dès le milieu de l'année 1871, était votée en 1875, et nous nous imaginions naïvement qu'enfin M. Pascal allait être content. Eh bien! pas du tout; c'est au contraire à partir de ce jour que M. Pascal est devenu un ennemi implacable de la République, et qu'il a découvert l'utilité, la nécessité même de lui préférer, sous le nom de conservateurs, les impérialistes et l'empire.

France.

Critiquant notre idée d'une Exposition universelle pour 1878, que nous jugions propre, entre autres moyens, à assurer aux classes laborieuses du travail et par conséquent du pain, l'Ordre organe de l'Empire, s'exprime en ces termes:

Le Journal de M. de Girardin se fait une fausse idée des conditions du commerce et de l'industrie, s'il pense que les manufacturiers et les fabricants manufacturiers et fabricants sans être à peu près certains de trouver des débouchés à leurs produits. Pourquoi créeraient-ils de nouveaux modèles si l'insécurité du marché ne leur permet pas d'espérer des acheteurs.

.... Ce ne sont pas des produits qu'il s'agit de créer aujourd'hui, ce sont des acheteurs, c'est-à-dire des gens qui, en lisant chaque matin les journaux qui prétendent représenter la majorité nouvelle, ne se croient pas obligés de consulter l'indicateur des Chemins de fer pour savoir quelle est la ROUTE LA PLUS COURTE DE PARIS A LA FRONTIÈRE...

La route la plus courte de Paris à la frontière! Ainsi, il ne s'agit pas seulement de bouter la République, d'encombrer d'obstacles son chemin, de semer l'alarme et la désaffection, de s'abstenir de fabriquer ou d'acheter, pour faire croire aux populations que sous une Constitution républicaine, on ne vend ni on n'achète, et que le bien-être des masses est inconciliable avec elle; il ne s'agit pas seulement d'émigrer à l'intérieur; on veut encore émigrer au dehors, on tient ses malles bouclées, on a l'œil fixe constamment sur l'Indicateur des chemins de fer, toujours prêts à prendre l'express le plus rapide et la ligne la plus courte de Paris à la frontière!

Voilà ce qu'on imprime aujourd'hui dans les journaux de la réaction, tout comme si l'ennemi était à nos portes et si nous étions à la veille d'un cataclysme! L'Ordre croit-il que ce soit là un bien bon moyen de « créer des acheteurs » et de rassurer les timides?

Cette tactique qui ne prévaudra pas contre le bon sens général, n'est pas seulement anti-patriotique, elle peut offrir des dangers. Il n'y a pas que les républicains qui aient intérêt au maintien de la confiance et de la sécurité; les monarchistes n'y sont pas moins intéressés. Toute crise du travail, en frappant le plus grand nombre, en produisant des souffrances dans le peuple, réagirait forcément sur le propre bien-être de la minorité riche ou aisée. Quand il y a de la misère en bas, tout le monde en supporte les conséquences. Bien aveugle, bien insensé, qui ne le comprendrait pas?

Que les partis en minorité ne s'abandonnent pas à de semblables calculs, à de si périlleuses espérances. L'histoire est là pour attester que l'émigration soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, est toujours un déplorable expédient.

Le chômage, la stagnation des affaires, la grève des acheteurs, la misère, quoi qu'on puisse faire, dire et espérer, ne raccourciront pas l'énorme distance qui sépare Chislehurst de Paris.

Orient.

Une correspondance adressée de Cettigne à la Gazette d'Ausbourg donne d'intéressants détails sur une mission que le général autrichien, baron de Rodisch, vient de remplir auprès des insurgés de l'Herzégovine.

Cette mission n'a point produit des résultats. Les héroïques montagnards qui tiennent en échec les troupes ottomanes ont résolu de combattre tant que la faim ne leur aura pas fait tomber les armes des mains. On les a menacés de fermer leurs frontières et d'empêcher qu'ils puissent trouver au dehors les éléments nécessaires de toute insurrection: des fusils, des munitions et des vivres. Ils ont simplement répondu: « Les turcs en ont! »

Leur rêve d'indépendance, si péniblement poursuivi, ne leur paraît pas écarté sans retour. Ils ont confiance dans la bonté de leur cause, et rien ne les rebute, ni la demi-hostilité d'une puissance voisine, ni les prudentes hésitations de leurs frères émancipés du Monténégro et de la Serbie. Ils viennent de triompher de la rigueur d'un long hiver, ils ne veulent pas désertir les batailles du printemps. Les feuilles repoussent; tant mieux, ils combattront à l'ombre! Voici le temps des semences; on les fera en terre libre! Autrefois, à pareille époque, l'animation laborieuse des villages s'élevait aux rayons du soleil nouveau; on ne rira plus tant que le Turc sera là; les villages resteront déserts, et le soleil nouveau éclairera dans les gorges des montagnes, des bandes d'hommes agenouillés derrière les roches et guettant l'ennemi.

On parle de concessions, ils n'en veulent qu'une, mais radicale: la liberté. Quant au programme qui leur est présenté, ils en sourient. Ils ne croient ni à son efficacité, ni même à sa sincérité. Tous sauvages qu'ils sont, au dire de la diplomatie, ces révoltés devinent que leurs ennemis exécuteront leurs réformes à huis-clos et paieront encore cette dette... en papier.

Chronique religieuse

Quelques brochures publiées en Belgique viennent d'être saisies à la frontière. Dans le nombre, nous relevons les titres suivants: *Le Dieu libéral et le Dieu cléricale*; *L'arsenal catholique*

Voilà qui est fort alléchant, sur ma foi. Mais de qui émanent donc ces brochures? Est-ce d'un *Vermesch*? Est-ce de M. *Loyson* ou de M. *Junca*?

Nous tiendrons beaucoup à connaître les théologiens de renom qui ont tenté ces œuvres immenses.

Mais là n'est plus la question. C'est une partie de la grande guerre faite aux catholiques; et pour cette guerre, on le sait, tous les moyens sont bons, surtout l'anonyme.

De toutes parts, les voix s'élèvent contre l'Eglise. On est bien résolu à ne nous laisser que les yeux pour pleurer.

Infandum!
« Pleurez, pleurez, mes yeux, et fondez-vous en eau. »

Et ils croient, les grotesques, anéantir d'un trait de plume, l'œuvre de Dieu.

— La cérémonie de la remise de la croix de la légion d'honneur à Mgr Perrand, évêque d'Autun, récemment nommé chevalier de cet ordre, a eu lieu ces jours derniers.

C'est M. de La Roque, doyen des chanoines de France, qui a remis les insignes au prélat.

— Les pèlerinages de Lourdes vont recommencer prochainement. On en annonce trois pour le lundi de Pâques: deux de Toulouse et un de Perpignan.

— On lit dans la *Gazette de France*:
Le 26 avril prochain, il y aura grande fête dans la petite ville de Buglose (Basses-Pyrénées).

C'est dans cette ville qu'est né St. Vincent de Paul, et on y doit célébrer le troisième centenaire de sa naissance.

Il y aura, à ce sujet, de grandes cérémonies auxquelles prendront part tous les archevêques et évêques de la contrée.

— Un pèlerinage composé d'environ trois cents fidèles de la paroisse *Saint-Louis-d'Antin* s'est rendu hier à la nouvelle Chapelle du Sacré-Cœur où un service solennel a été célébré.

— Le montant général des souscriptions pour

l'entretien des cercles catholiques de Limoges s'élève à la somme de 14,363 fr.

Un journal bien informé reçoit communication d'une lettre de Mgr Dupanloup.

Nous en extrayons le passage suivant : « Vous me demandez si retirer aux universités libres la part que la loi leur donne dans la collation des grades est d'une telle conséquence ; si l'essentiel pour nous n'est pas de sauver le principe... »

« Non, ce n'est pas là sauver le principe, mais le sacrifier ; car la collation des grades, c'est la liberté même de l'enseignement supérieur, et la mesure annoncée si précipitamment par le ministre n'atteint pas seulement un détail mais l'essence même de la loi au cœur, et par conséquent, sur ce point, il n'y a pas d'illusion, de faiblesse, ni de capitulation possible. »

Le pape au milieu de sa cour, a reçu le 22 mars, la députation internationale des pèlerins catholiques. C'est M. le duc des Cars qui a lu l'adresse.

Henri NADAL.

P. S. On annonce la mort de M. Arthur Ponroy, écrivain dont la plume a été souvent consacrée à la défense des principes religieux.

H. N.

Chronique locale

et méridionale.

Par décret en date du 25 mars a été nommé :

Suppléant du juge de paix du canton de Luzech, M. Aldebert (Antoine), en remplacement de M. Martin démissionnaire.

La Société de Secours mutuels se réunira en assemblée générale, dimanche prochain, 2 avril, dans le lieu ordinaire de ses séances.

A neuf heures, elle assistera à une Messe célébrée à l'intention des membres décédés.

La Société rentrera ensuite à l'Hôtel de ville pour entendre le compte-rendu des opérations trimestrielles.

Un avis informe les officiers, les sous-officiers et les soldats qui ont contracté, pendant la guerre de 1870-1871, des infirmités qui sont de nature à leur donner droit à une pension, qu'ils doivent adresser leur demande, avec pièces justificatives à l'appui, avant le 31 décembre 1876. Passé ce délai, il ne sera plus tenu compte d'aucune réclamation.

De concert avec le ministre des finances, le ministre de la guerre a décidé qu'à l'avenir les veuves de militaires retraités, en instance de pension, seront dispensées de produire le certificat constatant la date du dernier paiement effectué sur la pension dont le mari était titulaire au jour de son décès et qui est timbré G dans la nomenclature des pièces qui doivent accompagner le mémoire de proposition.

Passage dans la réserve des militaires de la classe de 1871, qui ont servi pendant la dernière guerre.

Le ministre de la guerre a adressé la circulaire suivante à MM. les généraux commandant les corps d'armée et aux préfets des départements :

Versailles, le 18 mars 1876.

Messieurs,

Afin de lever les difficultés auxquelles a donné lieu la suppression du temps de service des jeunes soldats de la classe de 1871, j'ai arrêté les dispositions suivantes :

Les militaires de tous grades appartenant à cette classe et qui ont servi pendant la guerre de 1870-1871, durant un temps quelconque, soit dans l'armée régulière, soit dans l'armée auxiliaire, sont admis à compter pour la durée de leur service légal, le temps qui s'est écoulé depuis l'époque où ils ont été autorisés à rentrer dans leurs foyers, jusqu'à celle où ils ont été réadmis sous les drapeaux en qualité de jeunes soldats.

Ces militaires doivent, par suite, être inscrits sur les contrôles de la réserve, savoir :

Ceux qui ont devancé l'appel en 1871, à la date du 31 décembre 1875 ;

Et ceux qui ont servi comme engagés, à la date de l'expiration de leur cinquième année de

service (calculée à partir du jour de leur engagement).

Le ministre de la guerre,
Général de Cissev.

Nous lisons dans la Province :

On nous apprend, qu'une partie de la caserne d'infanterie, en construction à Bordeaux rue du Hautoir, vient de s'effondrer. Peu d'ouvriers, nous dit-on, étaient occupés aux travaux en ce moment; sur ce petit nombre, un a été assez gravement blessé et transporté à l'hôpital. Un manœuvre de quinze ans a fort heureusement réussi à se garantir de l'effondrement; mais on craint beaucoup qu'un autre ouvrier ne se soit laissé ensevelir sous les décombres, qui sont considérables.

Il est question, dit un journal, de fonder dans chaque département une Société d'historiographes qui aurait pour but de rechercher dans les dépôts publics tous les documents historiques, biographiques, littéraires, artistiques, etc., de faire exécuter des copies des pièces originales que possèdent les particuliers; enfin, de recueillir toutes les traditions orales, tous les témoignages inédits et inconnus ailleurs que sur les lieux mêmes.

Excellente idée qui ne peut produire que de très bons résultats.

Nous rappelons aux sociétés musicales que le Concours de Rodez est toujours fixé au 21 mai, que les adhésions sont reçues jusqu'au 15 avril, terme de rigueur et qu'elles doivent être adressées à M. Bastide-Stuart, président de l'Union musicale et de la commission du Concours musical de Rodez.

Les sociétés qui n'auraient pas reçu le Règlement sont priées d'en faire la demande.

Quelques erreurs typographiques se sont glissées dans la statistique des décès de la commune de Cahors, dressée par M. le docteur Lebeuf, et que nous avons publiée dans notre n° du 21, nous nous empressons de les relever.

Le nombre des décès en 1875 a été de 390; celui des naissances s'est élevé à 294, donc une différence de 96 en faveur des décès.

Les décès de 1874 étaient au nombre de 342; Les naissances étaient de 244, d'où la différence de 98 en faveur des décès.

Paroisses	1875	1874.
Cathédrale et hospice	180	152
St-Barthélemy	60	52
St-Urcisse	56	53
Notre-Dame	13	14
Cabessut	14	12
Paroisses suburbaines	32	28

Le chiffre de la mortalité pour les paroisses est donné par MM. les curés des dites paroisses.

Âges. — Au lieu de 16 mort-nés, il faut mettre 19.

PROBABILITÉS DU TEMPS POUR LE MOIS D'AVRIL.

Dans l'intérêt de la météorologie pratique, science nouvelle que nous essayons d'élaborer depuis onze ans, nous tenons à constater que le mois de mars a présenté exactement la physionomie tracée par nous : tempêtes, pluies diluviennes, crues d'eau, refroidissement de l'air, neige, gelées, et, qui plus est, coups de tonnerre; tout s'est produit aux époques critiques signalées par nous, comme correspondant avec des groupes de points astronomiques.

Ces coïncidences très remarquables des phénomènes météorologiques avec les points astronomiques prouvent, encore une fois, d'une manière évidente, l'exactitude du principe suivant, formulé par nous en 1865 et dont nous poursuivons l'application publiquement depuis cette époque :

« La formation des bourrasques ou courants intermittents, qui produisent les perturbations atmosphériques, est liée, d'une manière intime, avec les mouvements des corps célestes, qui composent notre système solaire. »

Les douze inondations successives qui se sont produites sur la France depuis moins d'un an, aux époques critiques indiquées par nous comme correspondant avec une série de points astronomiques, l'ont démontré surabondamment. La présente année nous fournira encore de nouvelles preuves à ce sujet.

Voici les prévisions du mois d'avril :

La résultante étant encore forte et les points astronomiques groupés, ce mois présentera la physionomie suivante sur la majeure partie

de la France et des pays voisins.

Du 1^{er} au 6. — Temps assez doux, variable, avec grains et coups de vent; crues d'eau.

Du 7 au 18. — Temps plus accidenté, relativement froid, avec grains, giboulées ou neige sur les points culminants, vers le 12, 15, 17; crues d'eau; gelées probables, particulièrement du 12 au 16 (lunestice austral, apogée, nuits lunaires, résultante assez faible). Avis aux viticulteurs!

Du 19 au 30. — Temps doux, orageux, agité; variations brusques; nouvelles crues; fonte des neiges.

Orages épars probables vers le 1^{er}, 7, « 21, 23, 27, 30. » Grêle et ravines à redouter, 3^e dizaine principalement. Gros temps sur mer aux dates indiquées plus loin. Quelques éclaircies entre les époques critiques, 1^{re} et 3^e dizaines, principalement sur le Midi.

Dépression barométrique, avec vent, pluie, giboulées, neige, ou orages, suivant les contrées et l'altitude, vers le « 1^{er}, 3, » lunestice boreal, quadrature (P. Q.), périgée; « 6, 9 » noeud descendant, syzygie (P. L.); « 13, 16, » lunestice austral, quadrature (D. Q.), conjonction de Jupiter, apogée; « 21, 23, » noeud ascendant, syzygie (N. L.), conjonction de Mercure, ainsi que de Saturne: « 26, 29, » lunestice boreal, périgée, quadrature, (P. Q.), conjonction de Mars, ainsi que de Vénus.

Les marins doivent se méfier de ces périodes critiques.

Les changements de température et les perturbations peuvent varier de un jour ou deux sur les dates indiquées, suivant les régions.

Nos pronostics s'appliquent à l'ensemble de la France et non à telle contrée, chose qu'on ne doit pas perdre de vue.

Prière aux journaux de reproduire cette note in extenso, ceci dans l'intérêt de la science et des populations.

Périgueux, 25 mars 1876.

Nick.

Dernières nouvelles

On parle d'un projet en élaboration au ministère de la justice dont le but serait d'augmenter le conseil d'Etat.

On étudierait au même ministère un projet de réforme judiciaire, dont les bases principales seraient une extension beaucoup plus large de la juridiction du juge de paix et la suppression de plusieurs tribunaux d'arrondissement. Une délégation du tribunal siégeant au chef-lieu de département se rendrait fréquemment au chef-lieu d'arrondissement et jugerait les affaires rendues moins nombreuses par l'extension de la juridiction des juges de paix. Le ministère des huissiers serait aussi simplifié. Une partie de leurs attributions telle que remise des protêts, assignations, etc., seraient remplies par les soins et l'intermédiaire des greffiers de justice de paix ou des greffiers de tribunaux.

Dépêche Télégraphique

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 28 mars, 11 h. 5 m.

Hier la Chambre des députés a validé l'élection de M. Robert Mitchell dans la Gironde, et annulé l'élection de M. Haentjens dans la Sarthe.

La commission pour l'enquête sur l'élection de M. de Mun a élu M. Bethmont pour président et M. Pontlevoy pour secrétaire.

Le budget de 1877 a été distribué. On assure que la Chambre va fixer à samedi la nomination de la commission du budget, afin que les commissaires puissent profiter des vacances de Pâques pour l'étude du budget.

Bourse de Paris.

Paris, 28 mars 1876.

Rente 3 p. %	66.65
— 4 1/2 p. %	95.00
— 5 p. %	104.80

Bulletin bibliographique

La Nouvelle Bibliothèque classique.

La Librairie des Bibliophiles vient d'inaugurer une collection qui ne peut manquer d'obtenir un rapide succès. Nous voulons parler de la Nouvelle Bibliothèque classique, qui doit donner, aux mêmes prix que ceux de la librairie courante, des volumes exécutés dans des conditions de luxe typographique susceptibles de satisfaire les bibliophiles les plus exigeants. Cette collection se composera surtout de choix faits dans les écrivains français du XV^e au XVIII^e siècle inclusivement, et elle donnera ainsi, pour chaque auteur, non pas tout ce qu'il a produit, mais seulement le meilleur de son œuvre, c'est-à-dire tout ce qu'on lit ordinairement de lui et ce qui mérite véritablement d'en être lu.

La nouvelle collection s'adresse donc beaucoup plus aux lecteurs proprement dits qu'aux travailleurs, auxquels les œuvres complètes d'un même auteur sont plus spécialement indispensables. Le lecteur trouvera bien mieux son compte dans un choix habilement fait que dans une accumulation de volumes où il aurait à faire ce choix lui-même. L'éditeur de la collection en a d'ailleurs parfaitement exprimé l'intention et l'esprit dans ces quelques mots qui renferment tout son programme : « Donner des œuvres à lire dans des volumes lisibles. »

La collection doit comprendre les ouvrages de tous les écrivains célèbres; mais l'éditeur a judicieusement commencé par la publication de ceux qui ont été imprimés le moins souvent ou dont les dernières éditions sont presque épuisées. Les « grands auteurs » viendront ensuite. C'est ainsi que les Œuvres de Mathurin Regnier et la Grandeur et la décadence des Romains, de Montesquieu, viennent d'inaugurer la collection. Nous avons sous les yeux ces deux volumes imprimés avec d'élégants caractères elzeviriens que M. Jouaust a fait spécialement graver pour sa maison; le texte est orné de fleurons et de culs-de-lampe dans le style du XVI^e siècle; les couvertures, tirées en deux couleurs, sont imprimées sur papier doublé. Les amateurs d'éditions à petit nombre et sur grand papier pourront également faire leur choix dans la collection; un tirage numéroté et composé de 500 exemplaires sur papier de Hollande, 30 sur papier de Chine et 30 sur papier Wathman, a été exécuté spécialement pour eux. Il existe enfin un autre tirage encore plus restreint dans le format in-8° (170 exemplaires sur papier de Hollande, 15 sur papier de Chine et 15 sur papier Wathman) avec un portrait de l'auteur gravé à l'eau-forte. Ajoutons que chaque ouvrage est précédé d'une notice biographique et accompagné de variantes et de notes bibliographiques.

Paraîtront prochainement, dans la même collection, les Œuvres de Boileau, deux volumes, le Théâtre de Regnard, deux volumes, la Satire Ménippée, un volume, et les Mémoires de Grammont, d'Hamilton, un volume.

Les six premières livraisons du deuxième volume de l'histoire de France illustrée de Michelet vient de paraître chez l'éditeur Lacroix, 13 faubourg Montmartre. Elles comprennent le tableau de la France, le 1^{er} mouvement de la langue française le serment dicté par Charles le Chauve à son frère au traité de 843.

C'est dans le demi-siècle suivant que les diverses parties de la France, jusque là confondues dans une obscure et vague unité, se caractérisent chacune par une dynastie féodale. Les populations si longtemps flottantes se sont enfin fixées et assises.

Cette première partie du second volume se complète par l'alliance des Français avec le pape, les conquêtes des deux Siciles et de l'Angleterre, la première croisade.

Cette histoire dont l'intérêt grandit avec chaque livraison trouve sa place dans toutes les bibliothèques et l'on ne saurait trop la recommander.

Nous citerons entr'autres gravures de ces livraisons les tableaux pittoresques de la France: l'aspect changeant des champs, les plaines grasses et fertiles de Normandie. Puis une apparition fantastique des gnomes, lutins au milieu des pierres druidiques, enfin, Pierre l'Ermite, marchant à la tête de la première croisade.

On souscrit, chez Girma, libraire.

La librairie Sagnier vient de faire paraître un des livres les plus curieux qui aient été publiés en ces dernières années: Les Confidences d'un journaliste, par MAXIME RUDE, (un volume grand in-18 Jésus: 3 fr. 50.)

L'auteur qui s'est voilé de ce pseudonyme en a profité pour varier ainsi la devise des Rohan: Haineux, ne puis, flatter ne daigne, rude je suis. Il l'est, en effet, en certains coups vigoureusement portés, malgré la légèreté de plume qui est une des qualités du style incisif de ces Confidences.

Les journalistes, petits et grands, du Figaro à la Revue des Deux Mondes, les poètes et les hommes de lettres de toute taille défilent sous nos yeux pendant une période de quinze ans, de 1856 à 1872. C'est un musée de portraits, — portraits en pieds, eaux-fortes et médaillons, — c'est un foisonnement d'anecdotes inédites. L'auteur a tout vu par ses yeux, tout entendu par ses oreilles, — aussi anecdotes et portraits sont-ils relevés d'une empreinte toute personnelle.

Les Confidences d'un journaliste resteront un livre à consulter dans cinquante ans et plus, pour quiconque voudra connaître l'histoire littéraire ou même politique, et les hommes de ce temps-ci. Et on le lira toujours avec un vif intérêt, car c'est une œuvre de moraliste et d'écrivain.

L. GRIFFON.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 39 (25 MARS 1876)
La pollution des rivières, par M. E. Frankland.
-- Les conditions de sécurité dans les mines du bassin de la Loire par M. Fr. Laur. -- L'aquiculture en Amérique. -- Académie des sciences de Paris. -- Bibliographie scientifique. -- Chronique scientifique: Instructions contre le phylloxera.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 39 (25 MARS 1876)
M. Alexandre Dumas fils, par M. Charles Bigot.
-- Les chansons épiques de la Russie, d'après M. Alfred Rambaud, par M. F. Brunetière. -- Le vrai Corneille, par M. Ch. Lévyque (de l'Institut. -- Causerie littéraire. Notes et impressions, par N***. -- La semaine politique.

(On s'abonne au bureau du journal, 17, rue de l'École de médecine, à Paris.
Chaque journal: Paris. -- Six mois: 12 fr. -- Un an: 20 fr. -- Départements. -- Sis mois: 15 fr. -- Un an: 25 fr
Les deux journaux réunis: Paris. -- Six mois: 20 fr. -- Un an: 36 fr. -- Départements. -- Six mois: 25 fr. -- Un an: 42 fr

LE TOUR DU MONDE. -- Nouveau journal des Voyages. -- Sommaire de la 794^e livraison. (25 mars 1876). Texte: Toscane et Ombrie, par M. Francis Wey. 1875. Texte et dessins inédits. -- Dix dessins E. Théron, H. Catenacci, F. Niederhüsen-Köchlin et Ph. Benoist.

Librairie Hachette, boulevard St-Germain, 79 Paris
JOURNAL DE LA JEUNESSE. -- Sommaire de la 173^e livraison (23 mars 1876). -- TEXTE: La Bannière bleue, par Léon Cahun. -- Le père Tingendi, par Eug. Muller. -- Le Daïboudh ou grand Bouddha, par E. Lesbazeilles. -- Les Mois, par J. Girardin. -- Une croisière autour du monde par Belin de Launay. -- Une semaine de liberté, par Marie Maréchal. Dessins de Lix, Théron, Giacomelli, Riou, et Castell.

Bulletin de la Société de Géographie.
Sommaire de la livraison de février.
I. -- Mémoires et Notices.
Henri Duveyrier. -- Traversée de la zone sud de l'Afrique équatoriale (1873-1874), par le lieutenant Verney Lovett Cameron, de la marine anglaise.

D^r Gustave Nachtigal. -- Voyage dans l'Afrique centrale (1869-1874).
L'abbé Armand David. -- Second voyage d'exploration dans l'ouest de la Chine 1868 à 1870 (suite).
J. Codine. -- Découverte de la côte d'Afrique depuis le cap Sainte-Catherine jusqu'à la rivière Great Fish (Rio infante) et patrons plantés sur cette côte par les Portugais pendant les années 1484-1488 (suite).

II. -- Actes de la Société.
Baron Reille. -- Rapport sur le Congrès international des sciences géographiques, lu à l'Assemblée générale semestrielle, le 20 décembre 1875. Procès-verbaux des séances. Ouvrages offerts à la Société.

Cartes.
Carte provisoire pour l'intelligence du voyage du lieutenant Cameron entre Ujiji et Cha Kalembe (Afrique équatoriale) 1874-1875.
D^r G. Nachtigal. -- Itinéraire dans l'Afrique centrale 1869-1874.
Bureaux: 58, rue des Ecoles, Paris.

Univers illustré.
Sommaire des gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine: Fouilles aux buttes Montmartre pour la construction de la nouvelle église du Sacré-Cœur: le pays des Fantées: stations sur la route de Commassie (quatre gravures); Espagne: le marché aux fruits, à Malaga: Salon de 1874: les Premiers pas, tableau de M. L. Bonnat; le printemps à Paris: l'arrivée des fleurs à la Halle; revue comique du mois par Cham (douze gravures); le printemps en Portugal: préparation des treilles: la faucheuse Sprague. -- Rebus, problème d'échecs.
Cette année, comme les années précédentes, M. H. de Pontmartin a bien voulu se charger du compte rendu du Salon dans l'Univers illustré. Le nom seul de l'un des critiques les plus éminents de notre temps nous dispense de tout éloge. Pendant la durée du Salon, M. de Pontmartin donnera un article chaque semaine. Le second a paru dans le numéro de samedi dernier.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:
REVALESCIÈRE
Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements,

étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. -- 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Casteluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N^o 49,842: M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulents, spasmes et nausées. -- N^o 46,270: M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. -- N^o 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. -- N^o 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Curen^o 80,416.
M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit:
« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière du Barry. L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 42 kil., 60 fr. -- les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. -- La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. -- Du BARRY et Co, 26, place Vendôme, Paris. -- Dépôt à Cahors: Vinel, pharmacien et Bénéch-Bigourdant épiciers.

GRANDE MISE EN VENTE
des Hautes Nouveautés de la Saison
VÊTEMENTS
POUR
Hommes, Jeunes gens et enfants
-- PARIS --
M^{ON} AD. GODCHAU
42, rue du Faubourg Montmartre, 12, au coin de la rue Bergère, 37 et 39

LE SANS PAREIL: en pointillé, pour belle Nouveauté d'Elbeuf, tout le vêtement complet pour homme de toutes tailles. 22 fr.

LE LORD-MAIRE: Pardessus drap nouveauté, qualité fine pour hommes de toutes tailles, entièrement doublé Al-paga. 15 fr.
L'ÉLÉGANTE: Vêtement complet, Jaquette et Gilet en drap bleu, noir ou marron et Pantalon Nouveauté fantaisie Elbeuf, pour hommes de toutes tailles. 40 fr.

5,000 Magnifiques Vêtements complets pour Première Communion. 1050 fr.

Agrandissement du rayon d'Enfants, spécialement installé et admirablement assorti.
Pour plus amples renseignements, demander le magnifique Catalogue illustré de la Saison.
Ce catalogue est très-intéressant, il renseigne sur tout ce qui se fait de nouveau en Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants; il renferme une très-grande nomenclature de prix et indique d'une manière très-claire, très-précise, le moyen de prendre les mesures soi-même pour éviter les essayages et les retouches et arriver de suite à avoir un vêtement aussi beau, aussi soigné, aussi réussi que chez les grands Tailleurs en renom.
Tous les vêtements qui ne couviennent pas, sont échangés ou remboursés sur simple demande.

LE VOLEUR
Cabinet de lecture universel
Les nouveaux ministres. -- Les Mystères des Carrières Montmartre, par F. du Boisgobey (suite). -- Le Roi s'ennuie, par Ponson du Terrail (suite). -- Les inondations et l'ouragan du 12 mars, par Amédée Blondeau. -- Historique des inondations de la Seine. Les domestiques, par Edmond Robert. -- Les fastes du crime. -- Par-ci, par-là. -- Chronique théâtrale, par A. de Balahier Bragelonne. -- Revue pour rire, par Cham.
Bureaux: 30, rue des Saints-Pères, Paris.

ACHETEZ vos MONTRES
70, Grande-Rue, à Besançon.
Chez A. ROBERT, Fab^{ic}
Économie réelle. -- Garanties sérieuses.
Chiffres et Décorations à votre goût. Renseign^{ts} gratuits et fr^{co}

TAMAR INDIEN GRILLON
Fruit laxatif rafraîchissant contre CONSTIPATION, Hémorrhoides, Migraines.
Ph^o 25, r. Grammont, Paris. -- B^o 2, 50, Poste 2, 75
Dépôt dans toutes les pharmacies.
Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

A VENDRE

1^o Le Château de Mauroux, par Puy-l'Evêque, et ses dépendances:
Une Garenne de. . . 7 h. 49
Autres Bois. . . 4 80
Terres labourables. . . 19
Vignes. . . 18
Près. . . 4
En tout environ. . . 53
2^o La Propriété de M. Maratuech, à Vire:
Magnifique maison de maître et bâtiments ruraux neufs.
Terres labourables. . . 9 h. 80
Près. . . 1 20
Vignes. . . 1
Bois. . . 5
En tout. . . 17
3^o La Propriété de M. Carrié, capitaine d'artillerie à Vire.
Jolie maison et terres en excellent rapport, d'une contenance de 1 h. 30.
Le tout à portée de trois gares au moins.
S'adresser à M. Rives, expert patenté à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot) qui a les pouvoirs pour vendre.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DÉCÈS
UNE ÉTUDE DE NOTAIRE
à la résidence de Catus, chef-lieu de canton, arrondissement de Cahors (Lot)
On donnera toutes facilités pour le paiement.
S'adresser, à Catus, aux héritiers de feu M. Caviolle, notaire.

A VENDRE

1^o Une MAISON, avec Ecurie, servant d'hôtel appelé de la Promenade, situé à St-Céré, boulevard de Larvol, avec ou sans le mobilier de l'hôtel, en très-bon état;
2^o Plus une grande Grange, située rue de Versailles et aux abords de la place de Larvol;
Ces Biens à vendre appartiennent à la famille JOUANAUD, vétérinaire à St-Céré.
S'adresser pour traiter et pour avoir tous renseignements, soit à M^{me} Ve JOUANAUD, née MARCILLAC, de St-Céré; soit à M. Germain JOUANAUD, son fils, vétérinaire à St-Céré, soit à M^e de LAMAZE, notaire, à St-Céré.
Il sera donné toutes garanties et toutes facilités pour le paiement.

PIANOS ET HARMONIUMS
DES MEILLEURS FACTEURS
MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS
A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.
HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES
Accord et réparation. -- Vente, échange et location.

VICTOR HUGO
QUATRE VINGT-TREIZE

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE
Par MM. G. BRION, BODMER, LANÇON, D. VIERGE, E. MORIN, ÉMILE BAYARD, FÉRAT, LIX, D. MAILLARD, H. SCOTT, GILBERT, ETC.
La Livraison, 10 centimes. -- La Série, 50 centimes.
L'OUVRAGE COMPLET FORMERA 60 LIVRAISONS ET 42 SÉRIES
Il paraît 2 livraisons par semaine, chaque lundi et jeudi.
Eugène HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8
Et chez tous les libraires de Paris et des Départements.

LES MODES PARISIENNES

Bureaux: 22, rue de Verneuil, Paris
Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.
PRIX D'ABONNEMENT
Paris et départements
PREMIÈRE ÉDITION COMPRENANT
1^o Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures;
2^o Chaque mois une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.
1 an, 14 fr. -- 6 mois, 7 fr. -- 3 mois, 3 fr. 50
DEUXIÈME ÉDITION COMPRENANT
1^o Chaque semaine le Numéro de huit pages comme la première édition;
2^o Chaque mois la double pl. de Patrons;
3^o Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, colorié et imprimée sur papier de luxe.
1 an, 25 fr. -- 6 mois, 13 fr. 50 -- 3 mois, 7 fr.
Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des Modes Parisiennes, 22, rue de Verneuil, à Paris.

8 fois sur 10
les migraines et névralgies sont calmées en quelques minutes par les Perles d'essence de térébenthine du docteur CLERTAN.
Si dès la première fois ce médicament n'agit pas, inutile de persévérer; il soulage de suite ou pas.
Chaque flacon du prix de 2 francs, contient 30 perles, ce qui remet le traitement d'une névralgie ou d'une migraine au prix moyen de 20 centimes
L'essence de térébenthine, devant être rectifiée avec des soins très-spéciaux, se méfier des imitations, et comme garantie d'origine exiger sur chaque flacon la signature CLERTAN.
Dépôt à Cahors, pharmacie Vinel, et dans la plupart des pharmacies.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES
M^{me} LINON
FLEURISTE
rue du Lycée, à Cahors
Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux; en verre et Fournitures pour fleurs Papiers de toutes couleurs.
Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'autel brodé or.

PILULES DUROY A L'EXTRAIT DE SANG
Ces pilules sont le meilleur des fortifiants et le meilleur des reconstituants. Ordonnées par MM. les médecins. Remplacent, avec supériorité, tous les ferrugineux, les phosphates, la viande crue, le quinquina, etc. -- 4 fr. le flacon de 100 pilules dragées, agréables et inaltérables. -- Chez l'inventeur, M. DUROY, pharm., lauréat de l'Institut, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, et dans les principales pharmacies, à Cahors, pharmacie Vinel

MALADIES de POITRINE
PHTHISIE BRONCHITE, RHUMES TOUX OPINIÂTRES succès certain, guérison rapide par le
CRESSON B. DUPUY
Remède infailible contre les MALADIES CHRONIQUES; puissant DÉPURATIF végétal du SANG et des HUMEURS.
3-50 Lire la brochure délivrée gratis 3-50
Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

MALADIES de la VESSIE
Guéries par le SIROP de BLAYN aux Bourgeons de Sapin. Ce sirop, d'un goût agréable, est ordonné avec succès depuis 30 ans par les meilleurs médecins de Paris. 2 fr. et 4 fr.
CATARRHES, GRIPPE, IRRITATIONS de POITRINE guéries par les SIROP et PATE de BLAYN aux Bourgeons de Sapin et au Baume de Tolu. 1^o 50 la boîte.
BLAYN, ph^o, 7, r. Marché-St-Honoré, Paris, et dans les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.